



Les migrations hautement qualifiées  
depuis et vers le Niger :  
Etat des lieux et tentatives explicatives

*Issaka Maga Hamidou*

---

---

**CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2010/32**

---

---

**Série sur la migration hautement qualifiée**  
***Module démographique et économique***



**CARIM**  
**Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales**

**Notes d'analyse et de synthèse – Série sur la migration hautement qualifiée**  
**Module démographique et économique**

**CARIM-AS 2010/32**

**Les migrations hautement qualifiées depuis et vers le Niger :**  
**Etat des lieux et tentatives explicatives**

**Issaka Maga Hamidou**

Maître-assistant, département de sociologie, Université Abdou Moumouni de Niamey

Cette publication fait partie d'une série de publications sur la migration hautement qualifiée préparées pour le CARIM et présentées lors d'une rencontre organisée à Florence : "La migration hautement qualifiée de, vers et à travers les pays de l'Est et du Sud de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne" (30 novembre – 1 décembre 2009).

Cette série sera ensuite discutée à l'occasion de deux rencontres entre décideurs politiques et experts au cours du printemps 2010, dont les conclusions seront également publiées.

L'ensemble des travaux sur la migration hautement qualifiée est disponible à l'adresse suivante : <http://www.carim.org/MigrationHautementQualifiée>.

© 2010, Institut universitaire européen  
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : [carim@eui.eu](mailto:carim@eui.eu)

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],  
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):  
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen  
Badia Fiesolana  
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)  
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>  
<http://www.carim.org/>  
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

## **CARIM**

Le Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes :

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes ;
- Recherches et publications ;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques ;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: [www.carim.org](http://www.carim.org)

### *Pour plus d'information*

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales  
Centre Robert Schuman  
Institut universitaire européen (IUE)  
Convento  
Via delle Fontanelle 19  
50014 San Domenico di Fiesole  
Italie  
Tél: +39 055 46 85 878  
Fax: + 39 055 46 85 755  
Email: [carim@eui.eu](mailto:carim@eui.eu)

### **Robert Schuman Centre for Advanced Studies**

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

## Résumé

L'intérêt pour les migrations des personnes hautement qualifiées (HQ) s'est accru ces dernières années aussi bien au niveau de la recherche que du débat public. La migration des personnes HQ est au cœur de nombreuses controverses concernant ses effets positifs ou négatifs pour les pays de départ comme les pays d'accueil. Si l'on considère la faible disponibilité de données statistiques, ce travail pionnier pour le Niger a permis de faire ressortir d'importants résultats. Bien qu'ils ne représentent que quelques 0,8% de la population totale du Niger, les immigrants étrangers apportent une contribution plutôt positive à l'économie nigérienne, à travers la création d'entreprises et donc d'emplois. En effet, 5% des entreprises agréées sont détenues par des étrangers. Dans le secteur des industries extractives, cette proportion atteint 31%. On peut également mentionner le fait que parmi les entrepreneurs non nigériens, les Européens et les Asiatiques - pourtant minoritaires dans la population étrangère totale - détiennent environ 44% du total des entreprises enregistrées au nom d'étrangers. Quant à l'émigration hautement qualifiée, le Niger est beaucoup moins touché par le phénomène plus connu sous le nom de « fuite de cerveaux » que nombre de ses voisins africains. Cependant, les Nigériens HQ représentent presque la moitié du stock des immigrants d'origine nigérienne résidant dans les pays de l'OCDE. Cette émigration ne cesse de prendre de l'ampleur et est en grande partie justifiée par les faibles opportunités d'emploi des secteurs privés et publics. Cette forte émigration des compétences, que ne cesse de prendre de l'ampleur, est le produit de l'interaction de plusieurs facteurs, parmi lesquels on mentionne l'augmentation d'emploi informel ainsi que la manque d'opportunités de travail dans le secteur public et privé.

## Abstract

The interest in highly-skilled migration has grown both in academic and public debate. Specifically, its role in negatively or positively affecting origin as well as host countries is much discussed. Notwithstanding the scarcity of statistical data, this pioneer work presents and discusses recent findings. First, despite their relatively low numbers (0.8% of the total population), immigrants make an important contribution to Niger's economy through enterprise creation and a consequent increase in labor demand. 5.0% of registered enterprises are owned by foreign nationals and in the extractive sector, this percentage stands at 31.0%. Among foreign entrepreneurs, European and Asiatic immigrants - who represent the minor part of the foreign population in Niger - own 44.0% of registered foreign-owned enterprises. Regarding the opposite phenomenon, highly-skilled emigration is not seen as having a strong impact on Nigerien society. However, almost half Nigeriens residing abroad are highly-skilled. This phenomenon is likely to grow and depends on the interplay of several factors, including an increase in informal employment and the lack of employment opportunities both in the private and in the public sector.

## Introduction

De nombreuses études ont établi comment les migrations affectent tous les niveaux d'instruction et toutes les catégories socioprofessionnelles, à des degrés divers. Il existe également une littérature abondante analysant les migrations en fonction de la catégorie socioprofessionnelle ou du niveau d'éducation du migrant. Bien que pertinentes, ces études se contentent trop souvent de dresser un panorama général pour chaque profession. En revanche, l'étude approfondie d'un niveau d'instruction particulier ou d'une catégorie socioprofessionnelle donnée peut fournir des informations plus détaillées sur la cible. La présente étude se concentre sur l'immigration et l'émigration hautement qualifiée depuis et vers le Niger pour un certain nombre de raisons.

En premier lieu, le phénomène migratoire fait partie de l'agenda international, sans pour autant faire partie des priorités des grands dirigeants (ICMPD, 2005 : 2).

En deuxième lieu, à partir des années 1950, avec la reconstruction de l'Europe au lendemain de la seconde guerre mondiale et la croissance économique qui l'a accompagnée, la migration des personnes hautement qualifiées (MPHQ) est devenue une pratique internationale de plus en plus courante qui apparaît sous divers vocables : « fuite de cerveaux » (Brandi, 2001), « exode de compétences », « migration du capital humain qualifié » qui inclut également les étudiants d'un pays en formation de longue durée à l'étranger (Dzvimbo, 2003), etc. Par ailleurs, au niveau international, le phénomène des MPHQ a pris de plus en plus d'ampleur. En effet, on estime que la proportion de migrants dans la population mondiale n'a presque pas varié de 1960 à 2009 puisque la part des personnes ne résidant pas dans leur pays d'origine n'est passé que de 2,7% de la population mondiale en 1960 à 2,8% en 2009. En revanche, la part des migrants PHQ a augmenté dans les effectifs de migrants. Actuellement les migrations des PHQ se font majoritairement depuis les pays en développement vers les pays développés qui pratiquent une sorte de migration sélective (Programme des Nations Unies pour le Développement - PNUD, 2009). D'où l'intérêt d'analyser dans quelle mesure le Niger est également affecté par le phénomène, étant donné qu'il est classé depuis 1975 parmi les pays les plus pauvres de la planète, sur l'échelle de l'Indice de Développement Humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 2009).

En troisième lieu, au cours des dernières décennies, la communauté scientifique a porté une attention particulière à la migration de PHQ et s'est efforcée de cerner ses multiples dimensions et implications aussi bien pour les pays d'accueil que pour les pays d'origine des migrants (ICMPD, 2005 : 2).

En quatrième lieu, le phénomène des MPHQ au Niger n'a pas encore été traité de manière approfondie. En l'absence d'informations collectées sur les Nigériens résidant à l'étranger, l'analyse des émigrants Nigériens HQ est très rare, faute de données qui ne sont à présent accessibles qu'à travers certains organismes internationaux hors du Niger qui ont pu faire des compilations d'informations sur les immigrants en utilisant des sources d'informations des pays d'accueil.

Cette étude vise d'abord à dépasser les analyses classiques comparées qui ne font que survoler les questions des migrations en relation avec la formation et la profession des individus. Elle vise également à combler un vide de connaissances sur un phénomène touchant beaucoup de pays. A cet égard, l'étude cherche à apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Quelle est l'importance numérique et qualitative des migrations hautement qualifiées depuis et vers le Niger ?
- Quelles sont les caractéristiques différentielles (types de formation, âge, sexe, pays, etc.) des migrants hautement qualifiés ?
- Quelles sont les principales explications à la base de la MPHQ depuis et vers le Niger en relation avec le contexte socioéconomique du pays ?
- Quels sont les effets, positifs et négatifs, de la migration hautement qualifiée au Niger ?

D'un point de vue méthodologique, l'étude s'appuiera sur des données de flux et de stocks de migrants hautement qualifiés fournies par des sources nationales et internationales.

Cet article aborde dans un premier temps la question MPHQ d'un point de vue général (définition, problématique générale et méthodologie). Ensuite, il introduit les statistiques disponibles des émigrants nigériens et des immigrants HQ installés au Niger. La dernière partie analyse la situation des immigrants HQ et s'efforce d'expliquer les raisons de la présence de Nigériens HQ à l'extérieur.

## 1. Généralités sur les migrations des personnes hautement qualifiées

### 1.1 Les contours des migrations de personnes hautement qualifiées

Au niveau international, on a tendance à considérer comme migration l'installation dans un pays de personnes originaires d'un autre pays pour une durée qui peut aller de 3 à 12 mois (migration de courte durée) ou d'un an et plus (migration de longue durée) (Ratha et Shaw, 2007; World Bank, 2008). Mais la durée de résidence requise pour être considéré comme un migrant varie selon les pays (Bonifazi et Strozza, 2006). La migration des personnes hautement qualifiées renvoie à plusieurs aspects comme le niveau d'instruction acquis, le type d'emploi exercé, le statut d'activité (actifs, chômeurs ou demandeurs d'emplois), etc.

#### Définitions générales

Il faut au préalable mentionner que le concept de « migration hautement qualifiée » est beaucoup plus vaste que celui de « fuite des cerveaux » (*Brain-drain*) qui fait surtout penser aux scientifiques et autres travailleurs possédant un diplôme universitaire de haut niveau<sup>1</sup> de connaissances et de pratique comme les scientifiques, les chercheurs et les universitaires (Brandi, 2001). Certaines approches privilégient le type d'emploi occupé alors que d'autres utilisent comme *proxy* le niveau d'instruction atteint (ICMPD, 2005 : 2).

Dans le présent article, les termes « personnes hautement qualifiées » désignent aussi bien les personnes disposant d'un niveau d'enseignement supérieur, universitaire ou équivalent que celles qui ont un emploi nécessitant une formation d'enseignement supérieur, selon la nomenclature de chaque pays ou institution internationale compilant les données relatives aux migrations qualifiées. En effet, les critères « niveau d'instruction » et « emplois occupés » ne sont pas équivalents car de nombreux migrants de pays en développement sont contraints d'occuper provisoirement un emploi peu qualifié. Par exemple, il a été noté qu'« aux États-Unis, jusqu'à 20% des migrants détenteurs d'un diplôme universitaire sont chômeurs ou occupent des emplois peu qualifiés » (PNUD, 2009 : 59). D'où également l'utilisation ponctuelle du niveau de rémunération comme critère d'identification des migrants HQ (OCDE, 2009 : 12)

On peut également signaler que le terme « diplôme équivalent » désigne au niveau international, « l'enseignement post-secondaire de niveau universitaire, mais qui englobe une qualification professionnelle ou technique d'une durée inférieure à celle de la licence », comme dans les données de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE, 2009 : 10).

Par ailleurs, au-delà des questions sociales et juridiques classiques (regroupement familial, insertion socioéconomique des migrants, etc.), la migration hautement qualifiée couvre également d'autres aspects comme la perte de « cerveaux » (en anglais *brain drain*), le gain obtenu par les pays d'accueil (*brain gain*), les pertes ou le gaspillage de ressources humaines (*brain waste*) pour le pays d'origine, le retour au pays de cerveaux (*brain circulation*), les transferts de fonds et de compétences

---

<sup>1</sup> Maîtrise, master, doctorat, etc.

liés à cette catégorie de migrants, les effets positifs ou négatifs relatifs à la MPHQ, etc. (Dzimbo, 2003 ; ICPMD, 2005 : 3).

Certains auteurs parlent de « migration du capital humain [hautement] qualifié » (Dzimbo, 2003), un concept équivalent ou encore plus vaste que celui de migration des personnes hautement qualifiées qui peut, selon les législations, ne pas concerner certaines catégories de personnes comme les officiels en mission, les diplomates ou les personnes travaillant dans certaines organisations intergouvernementales au nom de leur pays (par exemple ONU, Commission de l'Union Européenne, CEDEAO<sup>2</sup>, etc.).

## 1.2 Un phénomène international qui a pris de l'ampleur

Selon certains analystes (Brandi, 2001), le phénomène de la migration des PHQ a commencé à prendre des proportions importantes après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, à la faveur de la reconstruction des économies des pays européens fortement endommagées et de la forte croissance économique enregistrée pendant plusieurs décennies. Les migrations se dirigent donc de plus en plus vers les pays développés, même si la majorité des échanges migratoires continuent à se faire entre pays en développement. Ainsi, selon le PNUD sur environ 214 millions de migrants internationaux recensés dans le monde, 37% (soit environ un tiers des stocks de migrants) résident dans les pays développés. Cependant, dans « *l'ensemble, la part des migrants se rendant dans les pays développés a fortement augmenté au cours des 50 dernières années* » (PNUD 2009 : 22-23). Selon la même source, 60% des migrations internationales se font entre pays de même catégorie, soit entre des pays développés soit entre des pays en développement. Enfin, les 3% restants concernent les migrations des pays développés en direction des pays en développement (PNUD 2009 : 24). L'OCDE note également que le pourcentage de migrants qualifiés au sein de l'effectif des immigrants récemment arrivés a augmenté, passant de 29,2% en 1995 à 32,1% en 2006 (OCDE, 2009 : 15). Dans certains pays de l'OCDE, ce pourcentage peut atteindre plus de 50%, en raison notamment de la migration sélective appliquée par tous les pays développés en vue de favoriser l'immigration hautement qualifiée (HQ) au détriment des migrants peu qualifiés.

Signalons enfin qu'en « dépit de l'attention marquée dont fait l'objet l'émigration de l'Afrique vers l'Europe, 3 % seulement des Africains vivent dans un pays autre que celui de leur naissance, et ils sont moins de 1% à vivre en Europe » parce qu'ils se rendent principalement dans d'autres pays de l'Afrique (PNUD 2009 : 27).

## 1.3 Principales sources et limites de données sur les MPHQ au Niger

Les statistiques relatives aux migrations des PHQ depuis et vers le Niger, se répartissent en trois catégories : les statistiques annuelles de l'enseignement supérieur (université, grandes écoles, etc.), les données d'enquêtes, de recensements généraux de la population et les statistiques publiées par des organismes hors du Niger. Quant aux statistiques publiées par le ministère en charge des mouvements migratoires au Niger, elles ne sont pas facilement accessibles et présentent de toute façon beaucoup de lacunes. Elles sont aussi loin d'être exhaustives, parce que la plupart des étrangers ne prennent pas la peine de se faire enregistrer (IOM, 2009). Par ailleurs, les informations disponibles sur les migrants internationaux ne sont pas ventilées par niveau d'instruction et par profession.

Nous avons aussi utilisé d'autres sources d'informations à savoir : la fonction publique nigérienne<sup>3</sup>, la liste des entreprises créées par des étrangers résidant au Niger et enregistrés à la chambre de

---

<sup>2</sup> Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

<sup>3</sup> Au Niger, les emplois de la fonction publique sont classés en 4 corps en fonction du diplôme ou son équivalent requis. Il s'agit des catégories A, B, C et D. La catégorie A est hiérarchisée en trois composantes par ordre décroissant: première (A1) pour les plus qualifiés, deuxième (A2) et troisième (A3). Elle correspond à celle des personnes hautement qualifiées



commerce ainsi que la liste des établissements scolaires des cycles de base (primaire), secondaire et supérieur agréés par le ministère de tutelle s'adressant aux résidents étrangers.

#### Les statistiques annuelles de l'enseignement supérieur

En matière de mouvements migratoires, les statistiques annuelles de l'enseignement supérieur concernent d'une part les étudiants étrangers et, d'autre part, les boursiers nationaux à l'étranger.

#### Les étudiants étrangers à Niamey

Le Niger possède trois universités : l'Université Abdou Mounouni de Niamey (établissement public), l'Université Islamique de Say (établissement public à statut international) et l'Université Canadienne au Niger (établissement privé fondé par des MHQ). Il y a également des grandes écoles dirigées par des personnes d'origine étrangère délivrant des formations de niveau licence et master. Malheureusement, il n'existe aucune information concernant les effectifs des étrangers inscrits dans ces institutions. De plus, les statistiques relatives aux étudiants étrangers ne concernent que l'université nationale publique (Abdou Mounouni de Niamey) et elles ne couvrent que trois années académiques (2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009), compte tenu de l'informatisation récente des données relatives aux étudiants inscrits.

#### Les boursiers nationaux de l'étranger

Au niveau de l'émigration, les statistiques des étudiants nigériens à l'étranger (boursiers nationaux) sont disponibles, même si elles ne sont pas exhaustives, car elles ne concernent que les boursiers nationaux de l'Etat nigérien et ceux bénéficiant de bourses de coopération bilatérale ou multilatérale. Même au niveau des boursiers non-nationaux, les statistiques ne sont pas toujours exhaustives car des étudiants peuvent obtenir des bourses de coopération sans passer par le circuit officiel<sup>4</sup>. Quant aux étudiants financés par leurs parents, il n'existe aucune statistique nationale publiée les concernant.

#### Les données d'enquêtes et de recensements généraux de la population

Après les données de l'Enquête Nigérienne sur les Migrations et l'Urbanisation (ENMU) réalisée en 1992/1993, le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2001 constitue la source la plus crédible pour analyser l'immigration internationale. Malheureusement, contrairement à l'ENMU, le RGPH du Niger ne s'est pas intéressé à l'émigration internationale. L'on ne dispose donc que d'informations portant sur les stocks d'immigrés internationaux et les migrants de retour de l'étranger. Des informations sur la population étrangère résidente sont également disponibles.

Les données collectées sur les migrants concernent : la résidence antérieure, la durée de résidence, la nationalité, l'âge, le sexe et d'autres caractéristiques socioéconomiques (niveau d'éducation, profession, milieu de résidence, etc.). Malheureusement, les analyses publiées n'ont pas procédé à l'analyse simultanée de toutes les caractéristiques des migrants.

#### Les statistiques d'organismes extérieurs

En ce qui concerne le niveau d'instruction et la profession des émigrants nigériens HQ, les données utilisées dans notre étude sont exclusivement produites par l'OCDE et présentées par certains analystes.

(Contd.) \_\_\_\_\_

possédant au moins une licence ou un niveau jugé équivalent (Journal Officiel du 11 septembre 2007). C'est dans cette catégorie que se trouvent « les cadres de direction, de conception, de coordination, d'encadrement, de contrôle, d'étude et de conseil ». Cette classification des emplois ne concerne cependant pas les contractuels même lorsqu'ils possèdent des diplômes supérieurs.

<sup>4</sup> Entretiens à l'Agence nationale des allocations et des bourses, ANAB.

### La liste des entreprises immatriculées créées par des résidents étrangers

Pour mesurer l'importance de la contribution des immigrants internationaux à l'économie nigérienne, nous avons utilisé des statistiques officielles (fonction publique et chambre de commerce) qui établissent la liste des entreprises créées par des personnes de nationalité nigérienne ou étrangère. Toutefois, en raison de l'importance du secteur informel, cette liste est nécessairement incomplète. Par ailleurs elle ne distingue pas les cas d'étrangers fondateurs d'entreprises naturalisés en vue de mieux gérer leurs affaires.

Ces listes comportent d'autres limites comme l'absence d'informations importantes concernant le propriétaire (niveau d'instruction, diplôme, âge, durée de résidence, etc.)

## **2. La MPHQ au Niger : un domaine peu analysé**

Qu'il s'agisse d'immigration ou d'émigration, la migration des PHQ est un domaine peu traité au Niger. Il s'agit donc d'un champ d'étude nouveau à propos duquel le RGPH a pourtant collecté plusieurs types d'informations socioéconomiques (niveau d'instruction, profession, etc.). Malheureusement, ces données n'ont pas été analysées dans le rapport portant sur les migrations.

### **2.1 Les immigrants internationaux HQ**

La section traite exclusivement des immigrants de nationalité étrangère, et ne prend pas en compte les Nigériens résidents nés à l'étranger.

#### **2.1.1 Données générales**

Les données les plus récentes sur l'ensemble des immigrants résidant au Niger datent de 2001 et ont été collectées au moment du Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Cependant, le rapport sur les migrations ne comprend pas d'analyse de la répartition des immigrants internationaux par niveau d'instruction et par occupation professionnelle. On sait en revanche que l'effectif total des étrangers immigrés se chiffre à environ 88.067 soit 0,8% de la population totale résidente en 2001. Ils étaient 100.160 en 1988 soit 1,4% de la population totale (BCR, 2005, DSCN, 1992). Le Niger n'est donc pas un grand pays d'accueil de migrants de longue durée.

#### Des immigrants internationaux HQ créatifs et leaders dans le secteur privé

Les immigrants HQ en activité contribuent indéniablement au développement du pays d'accueil, à travers notamment la création d'entreprises dans diverses branches d'activités.

Comme les Nigériens, beaucoup d'étrangers travaillent dans le secteur informel, beaucoup plus important que le secteur formel. En effet, en 2007, le secteur informel a contribué pour environ 70% au PIB (Institut National Statistique - INS, 2008). Cependant, les étrangers sont également dans le secteur privé formel où ils sont d'ailleurs très actifs. Sur l'ensemble des entreprises reconnues officiellement, 5% sont détenues par des étrangers (tableau 1), alors que la population étrangère représente moins de 1% de la population totale du Niger et moins de 2% de la population active potentielle totale du pays (IOM, 2009). Ainsi, on retrouve également au Niger le phénomène de surreprésentation des étrangers, et notamment des migrants MHQ, dans certains domaines (PNUD, 2009). Par exemple, jusqu'à 31% des entreprises dans la branche « industrie extractives » sont détenues par des étrangers, 11% dans l'agriculture, 10% dans le secteur social (notamment l'éducation et la santé) et 8% dans le secteur bancaire et des assurances (tableau 1).

**Tableau 1. Répartition des établissements par branche d'activité et nationalité, 2007**

Branches d'activité	Nationalité			Total		Entreprises détenues par des étrangers (en %)
	Nigériens	Africains non Nigériens	Européens et assimilés	Nombre	%	
Agriculture	64	8	-	72	2,0	11,1
Industries extractives	20	2	7	29	0,8	31,0
Industries manufacturières	888	15	4	907	25,4	2,1
Electricité, Gaz et eaux	78	5	1	84	2,3	7,1
Bâtiment et Travaux Public	412	5	4	421	11,8	2,1
Commerce, Hôtels, Bars et Restaurants	686	8	13	707	19,8	3,0
Transports entrepôts et Communication	331	2	3	336	9,4	1,5
Banques, Assurances et crédits	196	13	5	214	6,0	8,4
Services Sociaux (santé, éducation)	721	42	42	805	22,5	10,4
<b>Total général</b>	<b>3396</b>	<b>100</b>	<b>79</b>	<b>3575</b>	<b>100,0</b>	<b>5,0</b>

Source : Ministère de la Fonction Publique et du Travail

En se basant sur des statistiques moins exhaustives (ne distinguant pas les établissements scolaires privés), on remarque que près de la moitié (49,5%) des entreprises détenues par des étrangers sont liées au commerce général (vente, import-export de produits) (tableau 2). En fait, la plupart d'elles offrent des services dans divers domaines (prestations de services, restauration, santé, transport, etc.). Les entreprises de transformation de produits ne représentent que 14% du total.

**Tableau 2. Entreprises créées dans le secteur privé par des étrangers qualifiés installés au Niger par domaine, 2009**

Domaines	Effectifs	%
Assurances	1	1,0
Banque d'investissement	1	1,0
Bar – restaurant	4	3,8
Boulangerie – pâtisserie	1	1,0
Bureautique/informatique/maintenance	3	2,9
Cabinet d'études/prestations services (socioéconomiques, recherche minière)	6	5,7
Clinique/cabinet	5	4,8
Commerce général/import-export	52	49,5
Education (enseignement)	1	1,0
Electricité	2	1,9
Entreprise (transformation de produits, bâtiments et TP, travaux hydrauliques, exploitation et adduction d'eau, exploitation minière, fabrication de pagnes, savon, de meubles)	15	14,3
Esthétique (Coiffure, couture)	4	3,8
Transports (aériens)	5	4,8
Autres Services (déménagement, agence immobilière, transit)	5	4,8
<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100,0</b>

Notes : Les établissements scolaires privés se contentent de l'agrément de leur ministère de tutelle et n'ont pas besoin de s'enregistrer à la chambre de commerce. D'où des différences de statistiques entre la fonction publique et la chambre de commerce

Source : calculs de l'auteur à partir des statistiques fournies par la chambre de commerce nigérienne

### *Une prédominance d'entrepreneurs étrangers d'origine africaine*

Selon les statistiques du Ministère de la Fonction Publique (2007, tableau 1 ci-dessus), sur 179 entreprises détenues par des étrangers, 79 (soit 44%) sont dirigées par des non-africains. Ainsi, les entreprises étrangères détenues par des Africains sont majoritaires. Elles évoluent en majorité (53%) dans le secteur social puis dans le commerce, et le tourisme (16%). Les Africains non-nigériens sont également très présents dans le secteur social (42%) et des industries manufacturières (15%).

Concernant le pays d'origine des chefs d'entreprises (statistiques de la chambre de commerce de 2009, sans le secteur social), la majorité proviennent de pays voisins (36%) (tableau 3), comme le Nigéria, le Burkina Faso, le Bénin ou le Mali, pays qui dominent également le palmarès des effectifs globaux des immigrés (qualifiés ou non) (IOM, 2009). Dans l'ensemble, les chefs d'entreprises d'origine africaine (y compris d'Afrique du Nord) représentent, 63,8% du total. Ainsi, en dépit du fait qu'ils ne représentent qu'environ 3% des étrangers (toutes qualifications confondues) résidant au Niger, les étrangers non-africains ont créé environ 36,2% des entreprises tenues par des non-nigériens. Ces étrangers non-africains proviennent en grande partie de la France (45%) et de la Chine (21%). Parmi ces non africains, les européens représentent plus de 55% (tableau 3).

**Tableau 3. Pays de provenance des chefs d'entreprises étrangers, 2009**

Pays de provenance	Effectifs	%
Algérie	5	4,8
Belgique	1	1,0
Bénin	8	7,6
Burkina Faso	7	6,7
Cameroun	3	2,9
Canada	1	1,0
Chine	8	7,6
Congo Brazza	1	1,0
Côte D'ivoire	3	2,9
Egypte	1	1,0
France	17	16,2
Ghana	1	1,0
Grande Bretagne	1	1,0
Guinée-Conakry	1	1,0
Inde	2	1,9
Italie	2	1,9
Liban	3	2,9
LIBYE	3	2,9
Luxembourg	1	1,0
Mali	6	5,7
Maroc	2	1,9
Nigeria	17	16,2
Pakistan	2	1,9
Sénégal	2	1,9
Soudan	1	1,0
Tchad	1	1,0
Togo	5	4,8
<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100,0</b>

Notes : Les établissements scolaires privés se contentent de l'agrément de leur ministère de tutelle et non pas besoin de s'enregistrer à la chambre de commerce. D'où des différences de statistiques entre la fonction publique et la chambre de commerce

Source : calculs de l'auteur à partir des statistiques fournies par la chambre de commerce nigérienne

### 2.1.2 Le cas des étudiants immigrés en formation au niveau supérieur

Les effectifs des étudiants étrangers sont assez faibles : un peu plus d'une centaine (tableau 4) sur environ 10.000 étudiants au total (INS). Parmi les nationalités, les étudiants les plus nombreux en 2008-2009 sont les Camerounais (30%) et les Béninois (23%). Pour la même année académique, les étudiantes représentent environ un tiers (33%) seulement de l'effectif des deux sexes.

**Tableau 4. Evolution des effectifs des étudiants inscrits aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles à l'université nationale Abdou Moumouni de Niamey par sexe et nationalité, 2006 – 2008**

Nationalité	F		M		T	
	2006					
	N	%	N	%	N	%
Algérienne	0	0,0	1	1,2	1	1,0
Béninoise	11	50,0	21	25,9	32	31,1
Burkinabé	1	4,5	3	3,7	4	3,9
Camerounaise	8	36,4	11	13,6	19	18,4
Comorienne	0	0,0	3	3,7	3	2,9
Congolaise	1	4,5	1	1,2	2	1,9
Française	0	0,0	1	1,2	1	1,0
Ivoirienne	0	0,0	3	3,7	3	2,9
Malienne	0	0,0	3	3,7	3	2,9
Mauritanienne	0	0,0	1	1,2	1	1,0
Nigérienne	0	0,0	1	1,2	1	1,0
Sénégalaise	0	0,0	2	2,5	2	1,9
Tchadienne	0	0,0	21	25,9	21	20,4
Togolaise	1	4,5	9	11,1	10	9,7
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>100,0</b>	<b>81</b>	<b>100,0</b>	<b>103</b>	<b>100,0</b>
	<b>2007</b>					
Béninoise	12	34,0	19	24,0	31	27,0
Burkinabé	1	3,0	0	0,0	1	1,0
Camerounaise	17	49,0	18	23,0	35	30,0
Comorienne	0	0,0	3	4,0	3	3,0
Congolaise	1	3,0	0	0,0	1	1,0
Française	0	0,0	1	1,0	1	1,0
Ivoirienne	0	0,0	4	5,0	4	3,0
Nigériane	0	0,0	3	4,0	3	3,0
Sénégalaise	0	0,0	1	1,0	1	1,0
Tchadienne	0	0,0	20	25,0	20	17,0
Togolaise	4	11,0	11	14,0	15	13,0
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>100,0</b>	<b>80</b>	<b>100,0</b>	<b>115</b>	<b>100,0</b>
	<b>2008</b>					
Béninoise	11	25,0	20	22,5	31	23,3
Burkinabé	0	0,0	4	4,5	4	3,0
Camerounaise	20	45,5	20	22,5	40	30,1
Centrafricaine	0	0,0	1	1,1	1	0,8
Comorienne	0	0,0	1	1,1	1	0,8
Congolaise	1	2,3	0	0,0	1	0,8
Ivoirienne	0	0,0	3	3,4	3	2,3
Malienne	1	2,3	0	0,0	1	0,8
Nigériane	0	0,0	2	2,2	2	1,5
Ougandaise	0	0,0	1	1,1	1	0,8
Rwandaise	0	0,0	1	1,1	1	0,8
Tchadienne	5	11,4	23	25,8	28	21,1
Togolaise	6	13,6	13	14,6	19	14,3
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>100,0</b>	<b>89</b>	<b>100,0</b>	<b>133</b>	<b>100,0</b>

Source : A partir des statistiques 2008 de l'université Abdou Moumouni de Niamey

Concernant les filières, la majorité (83%) des étudiants étrangers inscrits en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles, poursuivent des études de médecine (79% des hommes et 91% des femmes, tableau 5). Dans cette filière, les Béninois et les Camerounais sont les plus nombreux.

**Tableau 5. Répartition par sexe et faculté des étudiants étrangers inscrits en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles à l'Université Abdou Moumouni de Niamey, 2007-2008**

		Facultés						
		ENS	FA	FLSH	FS	FSEJ	FSS	Total
<b>Femmes</b>	<i>Nombre</i>	-	1	1	-	2	40	<b>44</b>
	<i>%</i>	-	2,3	2,3	-	4,5	90,9	<b>100</b>
<b>Hommes</b>	<i>Nombre</i>	1	1	8	3	6	70	<b>89</b>
	<i>%</i>	1,1	1,1	9	3,4	6,7	78,7	<b>100</b>
<b>Ensemble</b>	<i>Nombre</i>	1	2	9	3	8	110	<b>133</b>
	<i>%</i>	0,8	1,5	6,8	2,3	6	82,7	<b>100</b>

Source : Compilation de données brutes de l'UAM

Notes : ENS=Ecole normale supérieure ; FA=faculté d'agronomie

Il serait intéressant de connaître la proportion d'étudiants étrangers restés au Niger après obtention de leur diplôme, et d'en évaluer les conséquences pour le Niger. Malheureusement, à notre connaissance, il n'existe aucune étude à ce sujet.

## 2.2 Les émigrants nigériens hautement qualifiés

Les effectifs des émigrants nigériens HQ dans le monde ne sont pas bien connus, ni leurs principaux domaines de compétences (formation, expérience, etc.) ni leurs liens avec leur pays d'origine. Dans ces conditions, il n'est pas facile de bien mesurer les effets de l'émigration des PHQ nigériens sur leur pays, ni d'en savoir davantage sur leurs conditions de vie dans leurs pays d'accueil respectifs.

### 2.2.1 Données générales sur les émigrants HQ

Selon une étude récente utilisant des données d'organisations internationales compilées dans les années 2000, on dénombrerait à travers le monde environ 496.773 émigrants nigériens (IOM, 2009). Ce nombre représente 3,5% de la population totale du Niger en 2007. Ce chiffre est proche de celui mentionné par le PNUD (4%) (PNUD, 2009).

Cependant, même si le stock des émigrants nigériens à l'extérieur est 4 fois plus important que celui des immigrants internationaux (123.000 environ en 2001) résidant au Niger, les deux mouvements migratoires sont largement confinés aux frontières de l'Afrique (IOM, 2009). En effet, plus de 90% des expatriés nigériens résident dans d'autres pays africains, et 96 % des immigrés au Niger sont des africains dont 92% d'Afrique de l'Ouest.

Au début des années 2000, les données indiquaient que 6% des nigériens ayant un niveau d'enseignement supérieur avaient émigré vers les pays de l'OCDE et ces émigrants qualifiés représentaient près de 49% de l'ensemble des émigrants nigériens (qualifiés ou pas) résidant dans les pays de l'OCDE (Docquier et Marfouk, 2005). De même, sur la période 1995-2005, 9% des médecins

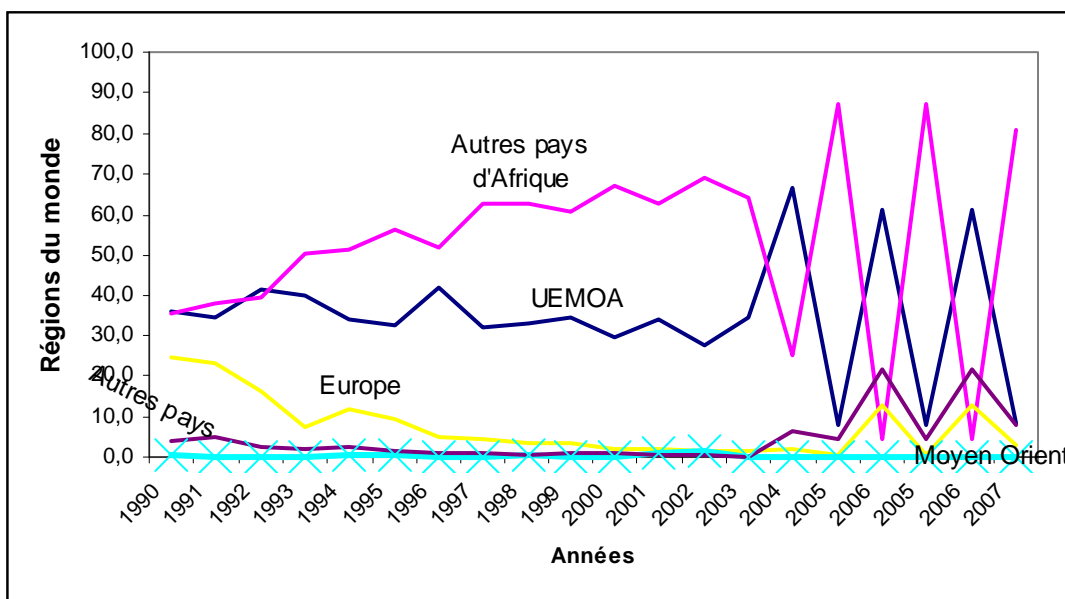
nigériens (sur 423) et 2,4% des infirmiers (sur 2.734) ont émigré, alors que dans d'autres pays africains comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée Bissau ou le Sénégal, on a constaté que plus de 50% de leurs médecins exerçaient à l'extérieur (Clemens & Petterson, 2008).

Ainsi, il apparaît que la fuite des cerveaux vers notamment les pays de l'OCDE n'est pas un phénomène de grande ampleur au Niger. Néanmoins, les personnes diplômées de l'enseignement supérieur représentent tout de même près de la moitié (49%) de l'émigration nigérienne dans les pays de l'OCDE.

### 2.2.2 Le cas des étudiants à l'étranger

Les statistiques disponibles sur les boursiers de l'Etat sont sujettes à caution, comme en témoignent les variations importantes de l'évolution des effectifs de 1990 à 2007 et de la répartition relative (en %) selon les régions d'accueil (figure 1).

**Figure 1. Evolution des boursiers nigériens de l'Etat, 1990 - 2007**



Source : INS

On peut tout de même dire que la majorité des étudiants nigériens boursiers de l'Etat poursuivent leurs études en Afrique, principalement dans les pays situés à l'ouest du continent. Par exemple, en 2007, ils étaient 89% à étudier dans un autre pays africain (UEMOA<sup>5</sup> ou non). Certaines années, ce pourcentage a atteint 95% voire 98%. Ainsi, on remarque que, depuis l'année 1992, l'Etat envoie de moins en moins d'étudiants en l'Europe, (notamment en France et en Russie), étant donné le développement de l'université nationale où plusieurs disciplines des sciences naturelles et sociales existent, notamment au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle. L'Etat met donc surtout l'accent sur la formation au 3<sup>ème</sup> cycle (Master II et de doctorat).

On peut également signaler que l'effectif des étudiants boursiers dans les universités et grandes écoles à l'étranger n'est pas très important (il n'a jamais atteint 4 000 quelle que soit l'année) (INS, 2007). En 2007, il y avait 1 210 étudiants boursiers de l'Etat. Cependant, les données concernant les étudiants nigériens à l'extérieur sont loin d'être exhaustives, en l'absence d'informations complètes

<sup>5</sup> Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.



sur les boursiers de coopération et et les non-boursiers. Par ailleurs, les informations sur les filières et les cycles d'enseignement supérieur ne sont pas disponibles.

Au-delà des problèmes de données, il serait important de connaître la part d'étudiants ne rentrant pas au Niger après obtention de leur diplôme. Cette information permettrait en apprendre davantage sur une autre forme de «fuite de compétences».

### **3. Les causes et les effets des MPHQ depuis et vers le Niger : Quelques tentatives explicatives**

#### **3.1 L'immigration internationale : Une certaine réussite pour les migrants PHQ ?**

De manière générale, il semble que les migrants HQ (naturalisés ou non) présents à Niamey réussissent assez bien dans le secteur privé. En effet, ils sont nombreux à avoir créé des entreprises sous diverses formes : établissements scolaires aux niveaux primaire, secondaire et supérieur, commerce général (produits de consommation courante), services de réparation de voitures et motocyclettes, vente de pièces de rechanges (voitures, motocyclettes, etc.), restauration, etc. D'ailleurs, dans plusieurs domaines, les migrants étrangers HQ ont été des pionniers, notamment dans l'enseignement privé, la réparation des voitures et autres engins motorisés. Sur le plan économique, les étrangers HQ arrivent à surmonter les obstacles socioéconomiques pour s'intégrer dans le secteur privé. Toutefois, il faudrait vérifier si leurs enfants nés au Niger parviennent également à s'intégrer notamment dans la fonction publique à laquelle ils ont également accès en tant que citoyens nigériens; une fonction publique qui par ailleurs recrute moins par rapport aux années 1980 et 1990 (voir ci-après).

La réussite des immigrés déjà installés est probablement un facteur incitant d'autres personnes étrangères à venir au Niger. C'est pourquoi, on trouve beaucoup d'étrangers dans le secteur privé, notamment dans l'enseignement, un domaine auquel les Nigériens se sont peu intéressés pendant plusieurs années. Mais depuis les difficultés rencontrées par l'école nigérienne (grèves à répétition, années « blanches »<sup>6</sup>), le secteur privé, relativement plus stable, est devenu rentable du fait que beaucoup de parents dans les grandes villes préfèrent y inscrire leurs enfants.

Par ailleurs, les étrangers HQ doivent également leur réussite à leur association avec des Nigériens pour faciliter la création et la gestion des entreprises, notamment à l'époque des restrictions imposées par l'Etat dans la création d'établissements scolaires par des étrangers<sup>7</sup>.

#### **3.2 L'émigration internationale**

D'une manière générale, l'émigration des Nigériens est la conséquence de plusieurs facteurs, non seulement économiques mais aussi sociaux et enfin démographiques. On peut également ajouter l'impact de la réussite économique d'expatriés nigériens sur l'état d'esprit des candidats à l'émigration

Sur le plan économique, la situation s'est relativement améliorée durant la période 2000-2007, marquée par un taux de croissance moyen du produit intérieur brut de l'ordre de 4,1% par rapport aux années 1990 où des taux négatifs ou très faibles (inférieur à 2%) avaient été enregistrés (SP/SRP, 2007). Cependant, les performances économiques actuelles restent insuffisantes pour réduire le niveau de pauvreté de moitié d'ici 2015 dans le cadre de l'OMD1. La croissance économique reste instable du fait de la structure même de l'économie, peu diversifiée et fortement dominée par l'agriculture et l'élevage. Par exemple, en 2007, l'agriculture représentait plus de 27% du PIB, constituant ainsi la

---

<sup>6</sup> Il s'agit des années où les cours n'ont pas pu être achevés et validés du fait de plusieurs mois de grèves.

<sup>7</sup> D'après des entretiens réalisés au niveau de la Direction de l'enseignement privé (Ministère des enseignements secondaires, supérieurs, de la recherche et de la technologie).

principale source d'emploi et de revenu de la majorité de la population (SP/SRP, 2007). En réalité, du fait du poids de l'économie informelle qui représente 70% du PIB, l'économie nigérienne est peu créatrice d'emplois formels, surtout pour les personnes hautement qualifiées. Ainsi, les analystes s'accordent à dire qu'il existe une « inadéquation structurelle entre la demande d'emploi et l'offre d'emploi en raison de la forte croissance démographique d'une part, et d'autre part, de la déficience structurelle de l'offre » (SP/SRP, 2007). Cette déficience est la résultante des facteurs suivants : le caractère archaïque des techniques de production notamment dans le secteur rural, l'état de développement embryonnaire du secteur secondaire et la désorganisation du secteur informel. Au final, cette inadéquation entre la demande et l'offre entraîne des taux de chômage importants. En effet, le taux de chômage au Niger s'élevait officiellement à 15,9 % en 2005 (SP/SRP, 2007). Il est plus important dans les centres urbains (19,4%) que dans les zones rurales (15,2%), tandis que la tranche d'âge de 15-29 ans enregistre le taux le plus élevé (24%). Or, cette tranche est prédisposée à la migration, en raison de sa jeunesse et de charges sociales relativement peu importantes.

On peut également signaler qu'en raison du poids du secteur informel, le taux de chômage est probablement sous-estimé. Le sous-emploi est un phénomène significatif qui pousse une bonne partie des ruraux à migrer après les travaux agricoles et les récoltes, une pratique répandue qui entraîne une migration circulaire.

Au niveau du secteur public, « Les emplois de la fonction publique sont en régression continue en raison des réformes nécessitées par la maîtrise de la masse salariale » (gel des recrutements dans certains secteurs, augmentation de l'âge à la retraite, etc.). L'effectif du personnel « a ainsi baissé de 13,3% sur la période 2000-2005 » (SP/SRP, 2007).

Cette situation économique ne peut que favoriser le départ de Nigériens (y compris des PHQ) vers l'étranger, mais également la prolongation du séjour des nigériens de l'étranger après obtention de leur diplôme.

Sur le plan social, on peut signaler le délabrement depuis plusieurs années de l'enseignement à tout les niveaux, suite à des perturbations (grèves, années « blanches », etc.) liées à des revendications principalement économiques durant les périodes de crises. Parmi les revendications, on peut citer l'augmentation des salaires, le recrutement de personnel et l'amélioration des conditions matérielles (multiplication des salles de cours et d'amphithéâtres, accès à l'informatique, etc.). Cette situation a limité les performances de l'enseignement public (SP/SRP, 2007), et a favorisé la ruée vers les établissements scolaires privés qui se sont multipliés, mais également vers les universités et grandes écoles de l'étranger, à travers des bourses nationales, de coopération ou le financement des parents. Par exemple, au niveau de l'enseignement supérieur professionnel et technique, « le nombre d'élèves a considérablement chuté, passant de 3.995 élèves en 1999 à 2.074 en 2004-2005 » (SP/SRP, 2007 : 38). Parallèlement, ce type d'enseignement est dispensé dans 11 établissements publics et 41 établissements privés en 2005.

Selon d'autres analyses faites au niveau même des cadres du secteur de l'éducation, on assiste à une « démotivation des enseignants dont le rôle est pourtant capital dans la promotion d'une éducation de qualité » du fait notamment de l'introduction de la contractualisation de l'enseignement au détriment de postes d'enseignants permanents (SP/SRP, 2006 : 6).

Au niveau de l'université nationale qui a le plus grand effectif d'étudiants, le diagnostic est globalement négatif du fait que : « le rendement externe de l'enseignement supérieur est faible; les étudiants éprouvant des difficultés à s'intégrer véritablement au secteur formel du marché de l'emploi. La recherche universitaire est peu active...et a très peu contribué au développement national, en raison de l'insuffisance des crédits et de mesures incitatives sur le plan de la carrière. Elle est actuellement menée de manière essentiellement individuelle et cloisonnée par des enseignants-chercheurs isolés et mobilisés par les tâches d'enseignement » (SP/SRP, 2007 : 37).

Il faut cependant mentionner que les pouvoirs publics, avec l'appui de plusieurs partenaires techniques et financiers (des pays développés notamment) ont déployé au cours des années 2000, des efforts importants pour améliorer la qualité de l'encadrement et le rendement du système scolaire nigérien (du primaire au supérieur). Ces efforts ont permis d'augmenter les effectifs scolaires et les taux de scolarisation (IOM, 2009).

Mais l'absorption des nouveaux diplômés dans le marché du travail reste le défi majeur, générant des difficultés tant aux récipiendaires qu'aux pouvoirs publics, dans un pays où le secteur privé est peu développé et par conséquent présente des capacités limitées de recrutement. En fait, l'administration publique reste le principal employeur. Cependant, en raison de l'exigence de la maîtrise de la masse salariale publique exigée par le FMI et la Banque Mondiale, le recrutement au sein de la fonction publique est devenu relativement plus faible par rapport à certaines périodes.

Enfin en «arrière-plan», la pression démographique contribue à exacerber les contraintes d'ordre économique, environnemental et social. En l'occurrence, la forte croissance démographique (3,3% par an, avec un nombre moyen de 7 enfants par femme) entraîne une augmentation rapide de la demande scolaire à tous les niveaux d'enseignement, surtout dans le secteur public où les frais d'inscription sont relativement bas voire gratuits pour les collèges et lycées. D'après plusieurs études, la croissance démographique entraîne «une forte demande sociale d'enseignement supérieur, la progression régulière des effectifs étudiants et leur concentration sur certaines facultés », alors qu'au même moment l'université souffre des maux suivants (SP/SRP, 2007 : 6) :

- « La limitation des ressources financières consacrées au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- un manque d'enseignants-chercheurs, que ce soit du point de vue de leur nombre ou de celui de leur niveau de formation et
- l'inadaptation de l'offre de formation et de recherche aux besoins nationaux et au marché du travail ».

La réussite d'émigrés nigériens favorise le départ d'autres candidats, stimulés par les succès réels ou fantasmés de leurs compatriotes. Leur réussite est surtout perçue au travers des transferts d'argent effectués par les migrants (qualifiés ou non) à leurs parents, par le biais d'investissements réalisés dans l'immobilier, ou le financement d'infrastructures sociales (mosquées, cases de santé, etc.) (Olivier de Sardan, 2007; Oumarou G., 2009; Oumarou H. 2008; Réseau MOBOUA, 2009).

Les transferts de fonds depuis l'étranger officiellement enregistrés s'élèvent à plusieurs milliards de FCFA. Pour la seule année 2008, ils s'élevaient à 78 millions de USD, soient 39 milliards de FCFA. Ce montant représente 1,9 % du PIB du pays (World Bank, 2008). Par ailleurs, il est largement sous-estimé en raison des coûts importants des transferts de fonds à travers les banques et autres intermédiaires financiers, incitant la majorité des migrants à avoir recours à des voies informelles pour envoyer à moindre coût de l'argent au pays.

Les hommes politiques et les planificateurs sont de plus en plus conscients de l'intérêt que pourraient représenter ces transferts formels et informels. Par exemple, le Plan d'action de la Stratégie de Développement Rural (SDR) du Niger prévoit de solliciter la contribution des migrants nigériens au développement local. Le document détaille la façon dont cet objectif devrait être mis en œuvre (Plan d'action de la SDR, SP/SRP-comité SDR 2006) :

- « Informer et sensibiliser les exodants [i.e. migrants] des possibilités d'investissements en milieu rural,
- sécuriser les flux financiers des exodants [i.e. migrants] à travers la mise en place de conventions avec des établissements financiers (IMF, Banque...),
- mettre en relation les exodants [i.e. migrants] avec les acteurs locaux du développement (ONG, association, Collectivités territoriales...) ».

Par ailleurs, le programme TOKTEN (Transfer Of Knowledge Through Expatriate Nationals, ou Transfert des Connaissances par l'Intermédiaire des Nationaux Expatriés) est en cours d'élaboration avec l'appui du PNUD. Il vise principalement à renforcer les ressources humaines de la fonction publique au sein de laquelle les recrutements sont limités. En clair, il vise à faire appel aux nationaux hautement qualifiés résidant à l'étranger pour la réalisation d'activités spécifiques (enseignement, conception, etc.). Le TOKTEN est un programme initié par le PNUD il y a une trentaine d'années dans les pays en développement (Ammassari, 2004). Le Niger ne s'est réellement intéressé à ce type de programme qu'à partir des années 2000, mais les initiatives sont encore à l'état de projet et en négociation (MIA/NE-PNUD, 2009).

## Conclusion

Malgré des données limitées, la présente étude a permis de mieux connaître certaines caractéristiques des migrants hautement qualifiés installés au Niger et des Nigériens résidant à l'étranger. Ce travail, inédit pour le Niger, a permis de faire ressortir les points suivants :

- bien qu'ils ne représentent que 0,8% de la population totale du Niger, les immigrés contribuent de façon positive à l'économie nigérienne, à travers la création d'entreprises et donc d'emplois dans divers domaines (entreprises de transformation de produits, industries extractives, commerce général ou import-export, banques, assurances, éducation, santé, etc.);
- les étrangers sont particulièrement présents dans certains domaines. C'est le cas de l'industrie extractive où en 2007, une entreprise sur trois (31%) était détenue par un étranger d'origine africaine;
- parmi les entrepreneurs non nigériens, les étrangers d'origine africaine sont majoritaires (56%). Les Européens et Asiatiques, ne représentent que 4% de la population étrangère totale, mais détiennent 44% du total des entreprises détenues par des étrangers;
- globalement l'économie du pays semble sous contrôle des Nigériens car seules 5% des entreprises enregistrées appartiennent à des étrangers, même si ceux-ci sont particulièrement dynamiques dans certains secteurs;
- le Niger est également touché par la fuite des cerveaux ou plus globalement l'émigration de personnes hautement qualifiées (PHQ), même si le phénomène est encore mal connu en l'absence de statistiques fiables. Cette émigration se manifeste sous deux formes distinctes : le départ de personnes hautement qualifiées d'une part, et le non retour d'étudiants ayant achevé leurs études supérieures à l'étranger d'autre part. Au final, dans certains pays de l'OCDE, on estime que 49% des immigrés nigériens sont des PHQ.

Cette étude doit être poursuivie à partir de données plus complètes, non seulement quantitatives mais aussi qualitatives, relatives à l'intégration des étrangers au sein de la société nigérienne et, à l'intégration des expatriés nigériens dans leurs différents pays de résidence.

## Bibliographie

- Ammassari S. 2004. « Gestion des migrations et politiques de développement : optimiser les bénéfices de la migration internationale en Afrique de l'Ouest », Cahiers des Migrations Internationales, 72F, Secteur de la protection sociale, Programme des migrations internationales, Bureau international du travail, Genève.
- Bonifazi C. et Strozza S. 2006. « Cadre conceptuel et collecte de données sur les migrations internationales », chap. 123, pp.89-124, in Caselli G., J. Vallin et G. Wunsch (dir.), « Démographie et analyse Vol VIII : Observation, méthodes auxiliaires, enseignement et recherche », Editions de l'INED, Paris.
- Brandi M. C. 2001. « The evolution in theories of the brain drain and the migration of skilled personnel », Institute for Research on Population and Social Policies - National Research Council, Rome.
- Bureau Central du Recensement (BCR). 2005. « Analyse des résultats définitifs du 3ème RGPH – 2001 : Les migrations », Niamey, MEF, République du Niger.
- Clemens M. A and G. Pettersson. 2008. « New data on African health professionals abroad, Human Resources for Health 2008 », 6 : 1, BioMed Central, <http://www.human-resources-health.com/content/6/1/1>.
- Direction des statistiques et des comptes nationaux (DSCN). 1992. « Analyse des migrations, RGPH de 2001, résultats définitifs », Ministère du Plan, Niamey, Niger.
- Docquier F. et A. Marfouk. 2005. « International migration by educational attainment (1990-2000) », dans Ozden C. et M. Schiff (eds), International migration, remittances and the brain drain, Palgrave-Macmillan.
- Dzvimbo K. P. 2003 « La migration internationale du capital humain qualifié des pays en développement », Banque Mondiale, Département des Ressources Humaines.
- Institut National de la Statistique (INS). 2007. « Comptes économiques de la nation (édition 2007) », MEF, Niamey, Niger.
- Institut National de la Statistique (INS). 2008. « Comptes économiques de la nation, février 2008 », Ministère de l'Economie et des Finances, Niamey, Niger.
- Ministère de la Fonction Publique et du Travail. 2007. « Annuaire statistique du travail, première édition, Niamey, Niger.
- International Organization for Migration (IOM). 2009. « Migration au Niger : Profil National 2009 », Genève. Etude réalisée par Issaka Maga Hamidou (consultant national)(en cours de publication).
- International Centre for Migration Policy Development (ICMPD). 2005. « Highly Skilled Migration », Fourth Coordination Meeting on International Migration, Population Division, Department of Economic and Social Affairs, United Nations Secretariat, New York, 26-27 October 2005.
- Ministère de l'Intégration Africaine et des Nigériens de l'Extérieur (MIA/NE) et . Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 2009. « Etude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un programme TOKTEN au Niger; réalisée par des consultants nationaux ».
- Olivier de Sardan J.P. 2007. « Analyse rétrospective de la crise alimentaire au Niger en 2005 », Document de travail N°45, Agence Française de Développement (AFD), Paris, France.

- Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). 2009. «Gérer les migrations de travailleurs hautement qualifiés : une Analyse comparative des politiques migratoires et des enjeux des Migrations dans les pays de l'OCDE», Document de travail de l'OCDE : Questions sociales, emploi et migration N° 79.
- Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). 2002. «International Mobility of the Highly skilled», Policy brief, July 2002 ([www.OECD.org/publications/pol\\_brief](http://www.OECD.org/publications/pol_brief)).
- Oumarou G. 2009. «L'impact socioéconomique des migrations dans la commune rurale d'Allakaye», mémoire de Maîtrise en sociologie, département de sociologie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Abdou Moumouni de Niamey.
- Oumarou H. 2008. «La crise alimentaire au Niger » in revue Afrique Contemporaine, 2008/1 n°215, pp.199-216.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). 2009. «Rapport sur le développement humain durable». Lever les barrières : Mobilité et développement humains, New York, PNUD.
- Ratha D. et W. Shaw. 2007. «South-South Migration and Remittances» Document de travail de la Banque Mondiale n° 102. Washington D.C.
- Réseau Mobilité Ouest Africaine. 2009. « Document de synthèse du programme», UAM-IRD, Niamey, Niger.
- Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SP/SRP). 2007. «Stratégie de Développement accéléré pour le Réduction de la Pauvreté 2008-2012», Cabinet du Premier Ministre, Niamey, Niger.
- Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SP/SRP). 2006. «Rapport du Groupe thématique Education pour la révision de la SRP», Niamey, Niger (document de travail).
- World Bank. 2008. «Migration and Remittances», Factbook 2008, Washington.